

SORTIE CONCERTEE PICS EN FORET DU GAVRE (LOIRE-ATLANTIQUE)

2^{ème} campagne de prospection

- Mars 1989 -

par Bernard RECORBET

Une vingtaine de topicomanes s'étaient retrouvés le 12 Mars 1989 au coeur de la forêt du Gâvre pour renouveler, selon les mêmes méthodes et dans les mêmes parcelles, l'inventaire des populations de pics réalisé en Mars 1984 (17/03/84). Cf bulletin du G.O.L.A. n° 3 - juin 1984, p. 27-31.

I - OBJECTIFS DE LA SORTIE

- Vérifier la présence du Pic Noir (*Dryocopus Martius*), absent en 1984.
- Evaluer l'évolution des populations de Pics Mars (*Dendrocopos medius*) et Cendrés (*Picus canus*).
- Rechercher d'autres espèces remarquables.

II - PRESENTATION GENERALE DE LA FORET

Les éléments ci-après sont repris, pour l'essentiel, dans une publication de l'O.N.F. (Nantes).

«La forêt du Gâvre est située au nord du département, entièrement sur le territoire de la commune du Gâvre. A une distance d'environ 40 km des agglomérations de Nantes et de St-Nazaire, elle constitue le seul massif forestier important proche de ces concentrations urbaines très peuplées et s'étend sur 4 457 ha.

II.1 - HISTORIQUE

La forêt du Gâvre paraît avoir toujours existé. Les Ducs de Bretagne la possédaient déjà au XIII^{ème} siècle. Elle fut rattachée à la couronne de France à la suite du Mariage de la Duchesse Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII. Pendant la révolution, en 1791, elle fut incorporée au domaine de l'Etat, et est restée jusqu'à ce jour domaniale.

En 1296, le Duc Jean II de Bretagne, désirant créer une ville autour de son château du Gâvre, abandonne à ceux qui voulaient venir s'y installer, d'une part, un certain nombre de terres, vraisemblablement déjà cultivées, d'autre part, sur une partie de la forêt très nettement délimitée et connue, alors, sous le nom de «Breuil des Arpents» : «la faculté d'en avoir et

tirer à toujours tous les fruits et profits tant en herbage et lande, comme gland et toute autre manière de panage, sous les conditions toutefois de ne pouvoir rien couper ni exploiter de bois qui est ou sera en la dite lande du Breuil des Arpents».

L'introduction d'animaux était formellement prohibée sur le reste de la forêt.

Peu à peu, aux droits qui leur avaient été accordés, les usagers en ajoutèrent d'autres : au bout de quelques siècles, pâturages et panage s'étendirent sur toute la forêt, avec, pour certains, le froit au bois de chauffage. Ces droits furent reconnus à la suite de divers actes et procès.

La plupart de ces droits, sont, depuis peu tombés en désuétude.

II.2 - ETAT ACTUEL DE LA FORET

Peuplements

* L'évolution des peuplements est donnée ci-après :

Années	1858 (ha)	1958 (ha)	1980 (ha) (estimation)
Peuplements Feuillus (surtout futaie)	2 831,39	2 584,44	2 460
Résineux et mixtes	295,36	1 691,33	1 940
Vides	1 344,19	156,73	30
M.F., dépendances et divers	11,93	21,13	30
TOTAL	4 482,87	4 453,63	4 457,11

On y constate :

- la disparition quasi totale des vides (les vides restants proviennent d'échecs de la régénération) ;
- la diminution des surfaces feuillues qui n'a concerné en général que les sols les plus mauvais ;
- l'augmentation des peuplements résineux.

* Les types de peuplement suivants sont rencontrés :

- Futaie régulière de chênes avec parfois, en mélange, du hêtre ou du châtaignier. Ces feuillus proviennent de régénérations naturelles ou d'introductions artificielles. L'équilibre des classes d'âge est assez bon.

- Futaies régulières de pin (sylvestre ou Maritime), d'origine artificielle, avec ou sans sous-étage feuillu. Ces peuplements présentent un grand déséquilibre des classes d'âge : plus de 900 ha ont moins de 30 ans, 800 ha environ sont âgés de 30 à 90 ans, 200 ha ont plus de 90 ans.

- Quelques peuplements mixtes (pins et chênes) proviennent de régénérations naturelles feuillues, envahies par des semis naturels de pins.

- Les parcelles ont une structure souvent irrégulière : on y compte jusqu'à 10 parquets de peuplements d'essence, d'âge et de consistance différents, pour une surface moyenne de 12 ha.

III - METHODOLOGIE

La méthode utilisée fut la même qu'en 1984 :

- Définition de «parcelles» délimitées par des allées et layons, variant de 90 à 130 ha,

- Prospection avec magnétophone et repasse des chants des Pics Cendrés, Mars et Noirs (accessoirement vert, épeiche et épeichette).

Tout contact est noté sur le plan et les bordereaux destinés à cet effet. Le recensement s'est déroulé par petites équipes de 2 à 4 personnes, de 9 h à 15 h.

Les conditions météorologiques ont été très favorables (temps sec et ensoleillé, un peu frais), identiques à celles du 17 Mars 1984.

Ce sont les mêmes parcelles qu'en 1984 qui ont été prospectées (10/15 prospectées en 1984).

IV - RESULTATS

Le Pic Noir (*Dryocopus Martius*) a été trouvé sur un secteur. Il est présent en forêt du Gâvre depuis au moins 1986. Le Pic Mar (*Dendrocopos medius*) est toujours bien représenté. Par contre, le Pic Cendré (*Picus canus*) n'a pas été contacté.

V - ANALYSE PAR ESPECES

V.1 - PIC MAR (*Dendrocopos medius*)

(cf tableau ci-contre).

Globalement, les densités trouvées sont similaires à celles de 1984 avec 0,33 couple/10 ha au lieu de 0,30 couple en 1984 (en considérant les

isolés comme des couples).

Figure 1 : Différence du nombre de couples/10 ha entre 1984 et 1989 pour le Pic Mar (*Dendrocopos medius*)

L'analyse détaillée par parcelle (figure 1) montre des écarts non négligeables entre les deux recensements. Une prospection supplémentaire effectuée dans la parcelle 14 permet de doubler le nombre de contacts en avril 1989. Tout ceci indique qu'une fourchette exprimerait plus la réalité qu'une valeur brute non traitée.

En ce qui concerne la comparaison avec d'autres sites en France, se référer au bulletin n° 2 de 1984.

V.2 - PIC CENDRE (*Picus canus*)

Ce pic n'a pas été trouvé malgré la prospection de sites où il était signalé auparavant. En 1984, 5 couples et 2 oiseaux isolés avaient été contactés. Dans cette forêt, le dernier contact remontait au printemps 1988 où le chant et le tambourinage avaient été entendus (J.P. MEROT).

Ceci correspond à une réelle diminution, la forêt étant régulièrement fréquentée par des ornithologues. Cependant, l'espèce vient d'être à nouveau entendue en janvier 1990 par J.P. MEROT.

Les Angevins ont constaté également la diminution du Pic Cendré dans leur région alors que Perthuis constatait avant 1984 déjà une diminution des effectifs de la région Centre.

Le statut de l'espèce en Loire-Atlantique apparaît donc précaire, aucune donnée n'était parvenue au G.O.L.A. depuis 1988.

L'hypothèse de concurrence avec le Pic Noir (*Dryocopus Martius*) pourrait être émise car cette diminution coïncide avec la colonisation de la forêt du Gâvre par cette espèce, mais CUISIN, (1989) souligne qu'il n'y a pas de concurrence apparente entre les deux espèces.

V.3 - PIC NOIR (*Dryocopus Martius*)

Depuis la première nidification pour la Loire-Atlantique et la Bretagne en 1984 (MONNIER, 1985), le Pic Noir a tranquillement progressé vers l'Ouest, vers l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan notamment.

Chez nous, la forêt du Gâvre a été colonisée après 1984 et 2 à 3 couples sont présents (J.P. MEROT). Lors de la sortie concertée des traces de présence ont été relevées sur plusieurs parcelles. 1 femelle a été contactée à plusieurs reprises le jour de la sortie sur un site situé au nord de la forêt (site connu depuis 1988).

V.4 - PIC EPEICHE (*Dendrocopos major*)

N° DE Zone (Réf.1984 cf bulletin n° 3)	SUPER- FICIE (en ha)	NATURE DES PEUPELEMENTS FORESTIERS			PIC MAR CONTACTES		DENSITE ESTIMEE POUR 10 ha (en considérant 1 isolé = 1 couple)		
		% de Futaie de feuillus + de 150 ans	% de Futaie de feuillus 100 à 150 ans	% Autres peuplements (résineux, taillis...)	1984	1989	1984	1989	DIFFERENCE (cf fig.1)
2	106	9	91	0	5 + 5	4 + 4	0,95	0,75	- 0,20
3	110	53	41	6	3	7	0,3	0,63	- 0,20
4	143	25	46	29	2 + 1	4	0,2	0,28	- 0,33
5	164	22	38	40	0	0	0	0	0
6	205	12	44	44	2 + 3	1 + 2	0,25	0,15	- 0,10
7	181	34	46	20	6 + 7	2 + 1	0,7	0,17	- 0,53
8	118	19	70	8	6	3 + 3	0,5	0,5	0
9	125	22	54	27	0	2 + 1	0	0,24	+ 0,24
10	135	0	82	18	1	5 + 1	0,07	0,44	+ 0,37
14	133	30	20	50	1	4 + 2	0,07	0,45	+ 0,38
14 (les 19 et 23/04)	133	30	20	50	-	12 (soit 2 fois +)	-	0,9	
TOTAL	1 420	73 %		27	20 + 22	32 + 14 ou 28 + 26 (sortie 19-23/4)	0,30	0,33 0,38	+ 0,01 + 0,08

25 contacts.

V.5 - PIC EPEICHETTE (*Dendrocopos minor*)

12 contacts essentiellement en futaie.

V.6 - PIC VERT (*Picus viridis*)

9 contacts.

V.7 - AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*)

Présence de 2 individus au nord.

V.8 - EPERVIER (*Accipiter nisus*)

Parades sur la parcelle 6.

CONCLUSION

Selon la formule consacrée, une fois de plus la concertation a payé. Si cette fois-ci tout le monde avait pensé au casse-croûte (cf bulletin n° 3), la solidarité a permis de ratisser assez large pour confirmer la bonne implantation du Pic Noir, l'omniprésence du Pic Mars et la probable diminution du Pic Cendré.

La richesse de cette forêt est liée autant aux types de peuplements de feuillus qu'à son étendue.

La pérennité des futaies de feuillus apparaît essentielle pour la sauvegarde de la plus belle population de Pics Mars du département. Par ailleurs, cette forêt étant relativement bien connue, il serait intéressant d'éditer une plaquette d'information du grand public, distribuée par exemple au rond-point de l'Etoile.